

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 12

Artikel: A la table de M. le pasteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LÈ DOU VEZIN

LOUETTÉ et Badiette dèmorâvant de la mîma carrâïe : Louette de bise et Badiette de veint. Mâ lo chôlâ à Louette étaï su lo pâilo à Badiette et clique de Badiette su stisse à Louette. L'étant dan bin mëelliâ et ti lè doot maryâ.

La fenna à Louette viquessâi adsi, mâ Badiette ein étaï à son mimero trâi. Sè pas que l'avant elliau fenne, mâ l'assière allâve mau po leu. Assetout maryâïe repregnant bin lo bin quaque teimps, et pu, tot d'on coup... crac... vaitcé qu'attrapâvant 'na vaunèze de maladi qu'on n'a jamé su lo nom. L'étaï quemet quand lè couuet l'ant la pérerce : lau vegnâï on prin bet et pu mòute de tsaud, tant qu'à la fin, *ao bet la bouëze...* lè vaitcé po lo marguelhî. Badiette plliorâve, sè reconsolâve, et pu sè remaryâve. Louette, li, mettai son du, sa zaqua et pu allâve à la porsuita dâi fenne à Badiette. L'étaï quasu dzalao de son vezin que l'étaï adi vévo et jamé li.

Dan, po ne pas lai fêre affront, vaitcé que la traisième fenna à Badiette, la Zabi, vint oncora à passâ l'arma à gautse. Louette l'a faliu que ressaillisse lo du et la casaqua, mâ lo fasâi grâ.

— Eh ! mon Dieu, que t'i pénablio, que lâi desâi sa fenna, on derâi que cein tè fâ pas plliézi de fêre serviço à clli poûro Badiette et d'allâ à clli l'interrâ. Qu'è-te que tè bousine ?

— Lâi a, so repond lo poûro Louette, lâi a que vu passâ po maulhonnito : vaitcé dza trâi coup que mon vezin m'invite à l'interrâ de sè fenne, et mè ne pu jamais lo lâi reindre !

MARC A LOUIS.

Aigre-doux. — Un prince de forte taille étant à la chasse, fit un faux-pas et allait choir, lorsqu'un de ses serviteurs le retint.

— Peu s'en est fallu, dit le prince, que je ne tombe dans ce fossé.

— Votre Altesse ne doute pas, repartit le serviteur, qu'il en eût été comblé.

TOUS SAVANTS

VOICI quelques lignes extraites d'une « variété » signée : Abel Bonnard — c'est un

Français — et qui nous paraissent côtoyer de bien près la vérité. Aussi n'ont-elles aucune chance d'être écouteées.

Nous les reproduisons quand même. Tandis que la nécessité de réformer des programmes mal faits — trop chargés — apparaît avec évidence et que certains gouvernements s'en préoccupent sérieusement, partout, d'autre part, dans les cours, dans des conférences, on prodigue aux grandes personnes une instruction dont elles semblent avides, quoiqu'il s'agisse d'ailleurs de leur enseigne. Des parleurs — lire : conférenciers (*Réd.*) — de toute sorte répandent sur le public une science plus ou moins sûre ; et si l'on se demande parfois si la graine est bonne, on peut encore moins s'imaginer comment elle germera. Partout l'avidité semble extrême de se renseigner sur tous les sujets, pourvu que ce soit en quelques minutes.

On ne désire pas tant tout savoir que de parler de tout. Il n'y a pas moins d'ignorants qu'autrefois, mais ils sont d'une autre espèce. Ceux des temps passés étaient silencieux. L'ancienne ignorance n'avait rien de risible ni de malfaisant. Nous pouvons encore avoir connu de ces paysans, qui ne savaient pas lire et qui signaient d'une croix. Il ne faut pas se les imaginer perdus et balbutiants sur le vaste monde. Solidement dressés sur la terre, tout illettrés qu'ils étaient, ils connaissaient leurs droits et pratiquaient leurs devoirs. Rudes et fermes magistrats de leur famille, ils y maintenaient l'observation de quelques principes certains.

On ne leur eût point fait dire des bêtues sur les choses dont ils s'occupaient et l'on aurait

pas pu en dire impunément devant eux. Une sagesse malicieuse logeait au coin de leurs lèvres. Il n'était pas jusqu'aux légendes qu'ils se racontaient, jusqu'à leurs proverbes qui ne leur apportaient d'une façon détournée ce qu'ils avaient besoin de savoir, tandis qu'ils avaient confiance d'autre part dans la religion pour les maintenir en rapport avec ce qui fait la vie du monde. Ce qu'ils ignoraient, ils l'ignoraient pleinement, et par une heureuse harmonie il se trouvait que c'était justement sur les sujets où ils n'auraient rien dit de judicieux qu'en fait ils ne pouvaient rien dire. Leurs paroles n'alliaient pas plus loin que leurs connaissances. Leur ignorance même était à sa place, comme un beau mur blanc au bout d'une bonne terre.

Tout est changé. Chacun a licence de parler de tout et croirait faire un aveu d'infériorité en se récusant quelquefois.

On est arrivé au point que chacun tranche, et que ce beau mot ancien : *des autorités*, a perdu son sens parmi nous. L'admettre, en effet, ce serait admettre une hiérarchie, un ordre, une différence, c'est-à-dire offenser et vexer d'une manière insupportable tous ceux qui, décidant de tout, prétendent valoir n'importe qui.

Ainsi raisonne et règne sur tous les sujets l'ignorance moderne, active, funeste, encyclopédique.

C'est bien ça ! — Quelle est la boisson qui convient le mieux à un soldat ? demande un capitaine à un homme de sa compagnie.

— Mon capitaine, c'est la bière de Mars.

PAUVRE CORNÉLIE !

POUR moi, je n'y mords pas ! nous dit, en parlant du féminisme, une dame qui, l'autre jour, sortait d'un comité où le beau sexe était en majorité.

— Mais, cependant... Et pourquoi donc ?

— Parce que !...

Nous n'osâmes en demander plus. Le ton de cette réponse ne nous y autorisait guère.

— Ça fait que voilà ! Allons, bonjour, madame.

— Bonjour, monsieur.

Se peut-il donc qu'il y ait encore des femmes point du tout curieuses de disputer à l'homme les prétendus priviléges dont il s'était jusqu'ici arrogé le monopole ; des femmes non féministes, en un mot ?...

Il se peut !

Nous en étions tout baba.

Et de plus, ouvrant la *Feuille d'avis de Vevey*, nous y voyons le compte-rendu d'une conférence faite à Paris par Mme Valentine de Saint-Point et qui avait justement pour sujet le « féminisme ».

Or, voici ce qu'a dit à peu près, sinon mot à mot, la conférencière :

« Jusqu'ici, les hommes, non seulement eux, mais beaucoup de femmes encore, se sont imaginé des choses fausses sur le rôle véritable du féminisme. Comme il existe des hommes supérieurs qui se distinguent des autres, de mêmè, parmi la gent féminine, il est des femmes douées supérieurement au point de vue des arts et de l'intellect. A celles-ci donc, il importe de ne pas laisser en jachère un terrain qui peut être très utilement cultivé. Aux autres, qui sont évidemment en plus grand nombre, incombe le devoir sacré de la maternité, la perpétuation de la race. »

Et le correspondant du journal veveysan d'ajouter :

« C'est ainsi que, pour la première fois, il me fut donné d'entendre un apôtre de la doctrine féministe dire des choses raisonnables, démontrer des principes admissibles, par exemple, que les métiers des hommes devaient être strictement exercés par des hommes et ceci, que

j'aurai garde de ne pas citer « qu'il n'est rien de plus désagréable, de plus maussade et de plus agaçant que les femmes dans les administrations ! »

Nous voici fixés. La femme féministe, c'est la femme supérieure, la femme « bas-bleu », pour employer l'expression consacrée. La femme non féministe, c'est la simple épouse, la simple mère.

C'est une femme qui nous le dit, notez-le bien. Son jugement n'est donc pas susceptible de partialité.

Pauvre Cornélie !...

C'est de Cornélie, la mère des Gracques, que nous parlons. Elle qui fut si fière de son titre de mère. Ne dit-elle pas, en effet, un jour en montrant ses fils : « Mes plus beaux bijoux, les voici ! »

Elle ne s'y connaît pas, la pauvre Cornélie.

Les flatteurs. — Dans un bal costumé, où l'on avait exécuté des danses de caractère, un monsieur félicitait une dame, déjà d'un certain âge, de la grâce qu'elle avait déployé dans une de ces danses et de l'élégance aussi avec laquelle elle portait son costume.

— Il faudrait être jeune et belle pour cela, répondit modestement la dame.

Alors, le flatteur, empressé :

— Mais, madame, vous venez justement de donner la preuve du contraire.

A LA TABLE DE M. LE PASTEUR

OH ! allez-y seulement, mon cher *Conteur*, nous ne nous formalisons pas, nous autres pasteurs, des histoires plus ou moins authentiques, des bons mots, plus ou moins spirituels, que l'on nous met sur le dos. Nous avons en cela l'épiderme aussi insensible que les médecins.

N'est-ce pas un éloquent témoignage de notre bon caractère, si souvent contesté ? »

Ainsi nous parlait, l'autre jour, un vénérable pasteur à la table hospitalière de qui nous avions été convié. Au dessert, il avai, le premier, lâché les rênes aux caprices de la conversation.

« Tenez, ajouta-t-il, hier encore je causais avec un de mes vieux paroissiens à qui je croyais devoir donner quelques avis très mérités.

« Quand j'eus terminé, il me regarda de son petit œil malicieux et me fit :

— Voyez-vous, mossieu le ministre, les pasteurs, y sont comme qui dirait des poteaux indicateurs :... y nous montrent le chemin à suivre, mais ne le font pas... Sans offense, au moins ! »

Et le pasteur, qui était en verve, continua :

« C'est ce même paroissien — un homme très amusant — qui me conta qu'un jour son père était allé frapper à la porte d'un de mes prédécesseurs dans la paroisse.

La bonne vint répondre et dit au visiteur que M. le ministre était dans la salle des catéchumènes.

« Le paysan s'en va donc à la salle des catéchumènes. Arrivé devant la porte, il entend de violents coups de fouet et le bruit d'une course échevelée. Il ouvre doucement. Que voit-il ? Debout, au milieu de la salle, dont on avait entassé le mobilier dans un angle, M. le pasteur brandissait un fouet qu'il faisait claquer avec force, à l'égal d'un charretier italien. Tout autour de lui, gambadaient, se bousculaient, effarés, une dizaine de lapins.

« Ahuri, le paysan restait sur le seuil :

— Alo, Mossieu le ministre, au respect que je vous dois, vous faites le cirque ?

« A ces mots, le pasteur se retourne :

— Ah ! c'est vous, David, entrez seulement et fermez vite, avant qu'une de ces coquines de

bêtes ne prenne la clef des champs. Vous croyez que je m'exerce au dressage des lapins ? Défiez-moi, mon bon David, c'est tout simple pour leur donner un peu de l'air sauvage.

— Oué ! oué ! je comprends... c'est pour faire le civet de lièvre.

L'AMOUR RACCOMMODÉ !

I

Ne me demandez pas dans quelle partie de notre bon canton de Vaud se trouve le village où se passe l'histoire que je vous conte. Cela importe peu. C'est un grand et beau village, où il y a des « préLOTS », un syndic qui est en même temps major de cavalerie, et d'où est sorti un député. Il possède deux pentes. Pour achever de le caractériser, j'ajouterais qu'il se divise en deux groupes de maisons, le Haut et le Bas. Les gens cossus sont plutôt dans le Haut où l'on peut voir l'église et la cure, la plus importante des pentes, celle de l'*Ecu Vaudois*, et où habitent le syndic et M. le député.

Autrefois, au temps de Messieurs de Berne, ceux du Haut étaient volontiers en « niaise » avec ceux du Bas ; on avait la cervelle chaude. Une ou deux fois, on en était même venu aux mains. Leurs Excellences, nanties de la bagarre, avaient fait une enquête serrée et l'on avait pu se convaincre qu'il ne s'agissait que de propos de mauvaises langues et de calomnies. Tout s'était calmé. Les deux moitiés de la communauté vivaient maintenant en fort bonne intelligence, car les mauvaises langues, on le sait, ont disparu comme Leurs Excellences.

Les deux frères François et Louis Pontet avaient été de « bons paysans ». François habitait le Haut, Louis le Bas. Sobres, mais cependant appréciant un verre comme de bons Vaudois, les deux frères s'arrangeaient au mieux. François, dont le train de campagne était plus réduit, avait entrepris quelques affaires, spéculé sans y rien perdre, au contraire. Il s'était frotté aux gens des villes et était devenu un peu « monsieur » sans nulle fierté sotto, cela va sans dire.

Au moment où débute ce récit, les deux frères Pontet dormaient dans le cimetière, à côté de l'église. Une pneumonie avait emporté François, un accident terrassa Louis. Mesdames Pontet étaient veuves. Celle du Haut, veuve de François, nommée Elise, n'avait point eu d'enfant ; celle du Bas, Fanchette, était la mère du grand Jules, robuste gaillard et artilleur.

Si les deux frères Pontet s'étaient toujours arrangés au mieux, s'entendant comme les deux doigts de la main, il n'en avait pas été de même de leurs femmes. Jamais de guerre ouverte, mais picoteries, mots pointus. Cela datait de longtemps, de l'époque de leur mariage, célébré le même jour.

D'abord, Elise, du Haut, était fière et semblait l'avoir pris, dès le début, sur un ton de supériorité à l'égard de Fanchette, du Bas, femme de Louis. Dès les premières semaines, il y avait eu des mots, des pointes. Fanchette, ayant apporté du bien à son Louis, autant qu'en avait apporté Elise, ne voulait pas se « laisser marcher sur le pied ».

Fanchette, avouons-le à son honneur, était une brave fille de la campagne, à la langue pointue, à l'humeur aigrelette. Son Louis, homme pacifique, devait en avoir vu, comme on dit, de grises. Elle ne filtrait pas ses mots, disant tout droit ce qui lui passait par l'esprit, sans l'envoyer dire. Elle ne pouvait se débarrasser — et elle n'y tenait guère ! — de ce bon accent vaudois, si savoureux, si nature, et mêlait à ses discours des mots patois. Elise, au contraire, avait été éduquée dans un pensionnat de Morges, bien qu'elle ne soit pas grand'chose, assurait Fanchette, qui ne possédait que les

lumières de l'école primaire de son village. Aussi l'Elise faisait-elle « la dame », grave inconséquence qui lui attirait les moqueries voilées de Fanchette.

Peut-être celle-ci allait-elle un peu loin. Elise aimait à être bien mise, mais elle n'exagérait rien. Elle était grande, fraîche de teint, un peu corpulente, ayant tout propre et soignée, tandis que Fanchette, sèche comme un clou, restait fidèle aux robes plates, ne se lavait pas tous les jours, avait volontiers une mèche sur le front ou un bonnet de travers et, même dans sa robe du dimanche, laissait quelque chose à désirer.

Il y eut, dès les débuts, une première amer-tume pour Fanchette. Les gens se mirent à appeler Elise, « Madame Elise », tandis que la femme de Louis resta pour tout le village « la Fanchette ». C'était Madame Elise par ci, Madame Elise par là. Fanchette se dressait sur ses ergots.

— N'est-on pas autant qu'elle ? J'aimerais bien voir ça ! Louis et François sont frères, que diantre ! Et elle sort d'un village tout comme moi !... En fait d'écus, j'en ai bien apporté autant qu'elle !

Ces révoltes ne changèrent rien à la situation.

Ainsi, les deux femmes se picotaient derrière le dos des deux frères. Ceux-ci ne s'émouvaient pas trop, cherchant à mettre l'accord à l'occasion.

Elise ne donnait point d'héritier à François. Fanchette introduisit Jules dans ce bas monde. Elle en triompha trop visiblement et Elise devint intérieurement jalouse. Elle critiqua, fit des réserves sur la façon dont le petit Jules était élevé. Elle prétendait que Fanchette le gâtait, n'avait aucun sens pédagogique, en ferait un vaurien. Ce fut une nouvelle série de mots à double tranchant. Fanchette, en fin de compte, signifia à Elise qu'elle entendait faire ce qui lui plaisait et qu'elle n'avait de conseils à recevoir de personne, surtout pas d'elle, Elise !

Au milieu de ces escarmouches, ballotté entre sa mère et sa tante, Jules grandissait, au vrai sens de ce mot, car il promettait d'être aussi long de jambes que robuste de tempérament.

Il ne devint nullement un vaurien, mais, au contraire, un très brave garçon. La tante Elise l'aimait et il le lui rendait bien. Il allait la voir, bien que Fanchette grondât au sujet de ces visites inutiles. Celà n'empêchait pas cette dernière d'accabler son héritier de questions sur la tante.

— Que vas-tu faire là-haut ?... Faire des visites, c'est bon pour ceux qui n'ont pas le coup à battre !... Pourquoi ta tante ne vient-elle jamais me voir, moi ?... Que faisait-elle ?... Où était-elle assise ?... N'a-t-on pas changé le papier de la chambre du nord ?... A-t-elle fait recouvrir ses meubles ?... T'a-t-elle causé de moi ?

— Vas-y voir, mère, répondait Jules.

— Il ne manquerait plus que ça ! Elle m'a trop offensée ! Elle en a dit sur moi ni peu ni trop ! Ça ne s'oublie pas de si tôt !

Le veuvage des deux femmes ne raccorda rien. Il y eut quelques affaires de succession sur lesquelles le grand Jules eût passé en douceur, mais les deux femmes se dirent des choses désagréables. Il y eut des tiraillements et Jules dut user d'autorité. Les torts étaient du côté de Fanchette et elle le reconnaissait, sans vouloir l'avouer. Elle n'en fut que plus aigre et accusa son fils avec vivacité. Il prenait le parti de sa tante, il se ligua contre sa mère, celle qui l'avait mis au monde !...

Jules demeura calme au milieu de l'orage.

Mais Elise avait été fortement piquée. On faisait annuellement boucherie chez Fanchette et l'on avait toujours porté « là-haut » un panier contenant quelques boucles de saucisse, du boudin, des « atriaux », du petit salé.

Le grand Jules porta, comme de coutume, le lourd panier chez sa tante, de la part de sa mère.

— Merci, dit Madame Elise avec quelque froideur. C'est très gentil, tu remercieras ta mère... mais le docteur me défend de manger de « la cochonaille ».

Elle mit de l'accent sur ce dernier mot.

Jules fut affligé, mais il jugea qu'il n'avait qu'une conduite à tenir, remporter le panier. Sa mère éclata.

— En voici d'une autre !... *Elle* me refuse !... Ah ! elle est trop fière, trop grande dame pour accepter quelque chose de moi !... Son docteur devrait bien lui donner des pilules contre l'orgueil !... On m'y reprendra à envoyer autre chose là-haut !... On s'en souviendra, de celle-là !... On s'en souviendra !... (A suivre).

Adolphe VILLEMARD.

Confiance. — M. R., un grand propriétaire, venait de toucher le terme de ses nombreux locataires. Tout l'argent était étalé sur la table. Et l'heureux M. R. était en train de le vérifier et d'en faire des rouleaux pour les porter chez son banquier.

Entre un de ses commis qui vient lui demander ses instructions. Pour lui répondre, M. R. est obligé d'aller prendre une lettre dans la pièce voisine.

— Auguste, dit-il à son commis, je vous ordonne de battre des mains jusqu'à ce que je rentre.

Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche, 24 mars, en matinée : *La Porteuse de pain*, drame en 5 actes et 9 tableaux, de X. de Montépin et J. Dornay. — Le soir : *Les affaires sont les affaires*, pièce en 3 actes, de O. Mirbeau, et M. Lambert, marchand de tableaux, vaudeville en 2 actes, de Max Maurey.

Mardi, 26 mars, *Andromaque*, tragédie en 5 actes, de Racine, et *Les Précieuses ridicules*, comédie en 1 acte, de Molière.

Jeudi, 28 mars, adieux de la troupe de comédie, *Madame Flirt*, comédie en 4 actes de Paul Gaault et Georges Barr.

* * *

Kursaal. — Depuis hier jusqu'à jeudi prochain, 28 mars, nouveau spectacle. D'abord une courte reprise d'un des plus gros succès : *Miss Bridget*, la joyeuse opérette avec danses américaines ; puis *Les Noces de Jeannette*, le délicieux opéra-comique de V. Massé, chanté de façon supérieure par Mlle Disley et M. de Mey. Chœurs au complet. Dimanche 24, une seule matinée avec ce spectacle.

Mardi 26, Tournée de *La Pie qui chante*, de Paris, avec une troupe de célébrités. Prix spéciaux. Voir les affiches.



CACAO
Suchard
LE
DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO